



Contrôle des habitants

GUICHET VIRTUEL

La commune d'Attalens offre la possibilité de procéder à certaines démarches administratives en ligne tout en continuant à proposer ces prestations au guichet.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site communal : <https://www.attalens.ch/guichet-virtuel/>



Finances

FACTURES ELECTRONIQUES

Finis le papier avec la facture électronique ! Avec e-facture, vous économisez du temps et du papier. L'ensemble de la transaction est traité électroniquement en quelques clics seulement.

De plus en plus de fournisseurs acceptent le paiement par facture électronique. Comme pour la facture papier traditionnelle, vous conservez le contrôle total sur les coûts. C'est pourquoi nous vous invitons à essayer e-facture lors de votre prochain paiement d'une facture communale.

Vos avantages :

- Les données électroniques arrivent directement dans votre e-banking ;
- Les justificatifs papier ne sont plus nécessaires ;
- Les erreurs de saisie sont évitées ;
- Les processus sont plus rapides, plus efficaces et donc moins onéreux.



Animations pour les jeunes d'Attalens

MIDNIGHT GAMES ATTALENS



Midnight Games
Attalens

Grâce à Midnight Games, des animations sportives ainsi que des soirées à thèmes sont proposées aux 9, 10 et 11H jusqu'à 17 ans, sous la supervision de plusieurs coaches.

Ces soirées permettent aux jeunes de se retrouver pour se défouler ou simplement discuter. Des activités variées sont proposées comme du ping-pong, du babyfoot ou encore des matchs de foot. Des soirées à thème sont régulièrement organisées : séance photo, maquillage ou encore soirée crêpes et barbe à papa.

Alors, intéressé.e ? On t'attend le samedi soir de 20h à 22h30 à la salle de gym Le Baobab.



Depuis début juin, Nathan Uebelhart a rejoint l'équipe de Midnight Games en tant que chef de projet. Portrait.

Mon origine

Âgé de 26 ans, je connais bien la région car j'ai toujours vécu à Attalens. Après l'obtention de ma maturité et l'armée, j'ai découvert le secteur social grâce à des stages et le service civil que j'ai effectué dans une institution pour personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, je poursuis une formation en cours d'emploi de 4 ans à la Haute École de Travail Social à Lausanne.

Ma nouvelle fonction

Midnight Games n'est pas une découverte pour moi. De 18 à 23 ans, j'ai été senior coach au sein de la structure. Cette expérience m'a permis de découvrir mon goût pour l'animation et le travail éducatif avec des jeunes. Après une parenthèse de 2 ans, je retrouve Midnight Games cette fois en tant que chef de projet.

Mes passions

Durant mes loisirs, j'aime pratiquer du sport, plus particulièrement la randonnée, avec mes amis.



Rentrée 2025

LA CULTURE A L'HONNEUR

Attalens met la culture à l'honneur pour la rentrée avec un programme riche et accessible à tous ! Entre rires, émotions et découvertes, Attalens démontre sa volonté de rendre la culture accessible, vivante et partagée au cœur de la région.

➤ Roadmovie le 6 novembre 2025

Cet automne, Roadmovie fera à nouveau halte à Attalens pour faire découvrir le cinéma contemporain suisse tant aux élèves des écoles primaires qu'aux adultes.

L'Auberge de l'Ange accueillera le 6 novembre à 20h00 la projection du film *Sauvages* de Claude Barras en présence de ce dernier, créant un moment de convivialité et de partage.

Réservation conseillée à reservations@attalens.ch ou au 021 947 41 85.



➤ Les Culturales à moitié prix



En partenariat avec l'association Les Culturales, 4 billets par spectacle de la saison 2025-26 sont mis à disposition à moitié prix grâce au soutien de la commune.

Si vous habitez Attalens, ne manquez pas cette occasion de découvrir des spectacles à prix tout doux en commandant vos billets directement auprès de la commune.

1. Consultez l'offre sur le site <https://www.culturales.ch/programmation/>. Les billets communaux sont aussi disponibles pour les spectacles qui affichent complet !

2. Les places communales sont les J6-J7-J8-J9. Vérifiez la disponibilité des places sur le site www.attalens.ch dans les actualités.

Attention : la réduction s'applique à une seule place valable pour l'un des spectacles de la saison. Les spectacles hors les murs ne font pas partie de l'offre.

3. Les places étant très demandées, il n'y a pas de réservation possible et l'achat se fait uniquement durant les heures d'ouverture au guichet communal, où vous recevrez une confirmation de réservation.

4. Sur présentation de la confirmation et de votre carte d'identité, vous pourrez retirer votre place à la billetterie des Culturales au plus tard 30 min avant le début du spectacle. Passé ce délai, les places seront mises à disposition des spectateurs de dernière minute.

➤ Billets offerts pour Humour en Veveyse

Comme évoqué dans l'Attalens Information de juin, la commune offre à ses citoyens des billets gratuits pour les spectacles de la saison théâtrale *Humour en Veveyse*, histoire de partager de grands éclats de rire sans bouger d'Attalens.

Le premier spectacle, *Cessez* de Pierre Aucaigne, qui a eu lieu le 4 septembre, a d'ailleurs remporté un franc succès avec une salle comble et des rires à profusion.

Pour profiter de cette offre, vous pouvez réserver une place par courriel à controlehabitants@attalens.ch ou au 021 947 41 85 en indiquant les éléments suivants :

Billets offerts Saison théâtrale ; nom et prénom ; titre et date de la pièce de théâtre choisie.

Attention : vous pouvez réserver une place pour un seul spectacle.



QUELQUES BONNES PRATIQUES A LA DECHETTERIE



Compost – Liste des déchets végétaux acceptés

Afin de faciliter le tri, nous rappelons la liste des déchets végétaux acceptés et ceux qui ne le sont pas.

Accepté dans la benne GAZON : gazon, mauvaises herbes, feuilles, déchets végétaux de jardin, épluchures de légumes et fruits, fleurs coupées et plantes, terre usagée des plantes en pot, fruits et légumes crus.

Accepté dans la benne BRANCHES : toutes les branches issues de la taille des arbres et arbustes.

Les déchets végétaux sont triés dans deux bennes séparées, car ils sont ensuite valorisés de façon différente. Les souches ne sont pas acceptées et peuvent être déposées à :

- La Coulette SA, Route de la Cérèce 5, 1092 Belmont-sur-Lausanne, 021 784 27 45
- Compostière de Châtel-St-Denis, Philippe Genoud, Route de Lac Lussy 600, 1618 Châtel-St-Denis, genoud_travaux@hotmail.com

Pas accepté du tout : déchets de cuisine cuits, viande, fruits de mer, litières pour chats, **sacs en plastique, sacs biodégradables, papier ainsi que tous les autres déchets non végétaux.**

Appareils électriques et électroniques

Il existe en Suisse deux moyens de recycler vos appareils : les confier à un revendeur ou les déposer à la déchetterie. En ce qui concerne les revendeurs, la loi les oblige à reprendre ces articles. Les appareils électriques et électroniques peuvent donc être rendus gratuitement dans tous les points de vente, sans obligation d'achat.

Ces appareils sont également acceptés à la déchetterie. Aucun appareil, même petit, ne doit aller à la poubelle. Certains seront démontés à la main pour en extraire les éléments toxiques et les métaux précieux. D'autres passeront dans une broyeuse puis une trieuse. Les métaux récupérés peuvent ensuite être réutilisés. Les carcasses en plastique peuvent être refondues pour fabriquer d'autres pièces en plastique.

Les batteries au lithium, qui se trouvent dans presque tous les appareils électroniques (téléphone portable, ordinateur, cigarette électronique, etc), peuvent être déposés dans la benne pour les appareils électroniques ou dans le conteneur pour les piles et batteries.

Que faire avant de se débarrasser d'un ordinateur ?

Lorsque vous vous débarrassez de votre matériel informatique, il est important d'effacer d'abord toutes les données stockées sur le disque dur. En effet, nos données étant de plus en plus sensibles et convoitées, il est toujours plus sage de supprimer l'intégralité du contenu sauvegardé sur la machine. Pour ce faire, vous pouvez évidemment le détruire physiquement, mais pour assurer son parfait recyclage, il est préférable d'utiliser un logiciel d'effacement de données. Il en existe une multitude sur le web, des versions payantes et d'autres gratuites. *Source : www.SEFA.ch*

Afin d'éviter du vol de matériel, la benne est désormais fermée à clef en-dehors des heures d'ouverture de la déchetterie.



JOURNEE DE L'ENERGIE 2025

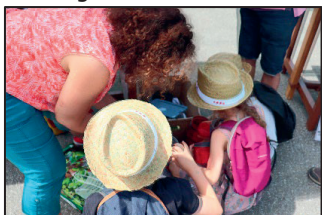
La journée de l'énergie 2025 organisée par la commission de l'énergie et du développement durable le samedi 14 juin dernier a rencontré un joli succès.

Cette année, la manifestation était portée par une météo estivale et l'enthousiasme des habitantes et habitants venus découvrir les stands proposés par la commission de l'énergie.

Le bilan de la journée est positif : plusieurs inscriptions ont été enregistrées pour bénéficier des conseils gratuits offerts par la commune en matière de biodiversité. La bourse au vélo a également suscité l'intérêt : 7 vélos étaient proposés à la vente, dont 2 ont rapidement trouvé preneur.

Des bilans carbone ont été réalisés sur place, permettant à chacun de mieux comprendre son impact environnemental. L'arrivée de 3 nouveaux adhérents au sein d'Attalen'Stock, la plateforme locale de mutualisation et de partage de matériel, est également à saluer.

Pour conclure, petits et grands ont eu le privilège d'assister en direct à la préparation d'un menu imaginé par M. Quentin Bochud, cuisinier, venu présenter une proposition de repas zéro déchet, laquelle s'est achevée par une dégustation conviviale.



Développement durable

MISE A DISPOSITION DE VELOS ELECTRIQUES

Pick-e-Bike est un nouveau système de partage de vélos électriques rapide, simple et économique. Quels en sont les avantages ?



- **Une application et c'est parti** : avec Pick-e-Bike pas besoin de clef ni de carte. Tout passe par l'application à télécharger.
- **Pas de lieu de retour fixe** : tu loues le véhicule le plus proche, tu te déplaces et tu peux rendre ton vélo dans une autre zone Pick-e-Bike.
- **Décompte à la minute** : tu ne paies que pour le temps d'utilisation

En partenariat avec les TPF et l'entreprise Pick-e-Bike, la commune met à disposition 6 vélos à assistance électrique pour faciliter les déplacements tout en respectant l'environnement.

Emplacements :

- Attalens, arrêt de bus « Village »
- Attalens, arrêt de bus « La Fin »
- Tatroz, centre village

Les vélos peuvent être pris et déposés à ces emplacements, aux gares de Châtel-St-Denis et Palézieux et aux autres points du réseau Pick-e-Bike.

Pour plus de renseignements : <https://www.tpf.ch/fr/abos-et-billets/mobilite-combinee/pick-e-bike>



Ecole

RENTREE SCOLAIRE 2025-26

➤ A pied à l'école

Nous encourageons tous les écoliers qui le peuvent à se rendre à pied à l'école. Les parents devraient éviter de faire office de taxi, chaque voiture supplémentaire aux abords ou sur le trajet de l'école constituant un danger pour les autres enfants.

Si, pour des motifs d'éloignement, vous estimez nécessaire d'amener et reprendre vos enfants en voiture, ils doivent être déposés uniquement au parking de la Condémine, les « patrouilleurs-coachs » assurant la sécurité lors de la traversée de la route cantonale.

Le parking *Les Etoiles* n'est autorisé que pour les détenteurs du macaron officiel. La dépose au parking des Portalottes est à éviter, car cela génère un va-et-vient de véhicules dangereux.

➤ Accès à la cour d'école

En cette période de rentrée scolaire, nous rappelons aux parents et/ou accompagnants des enfants que l'accès à la cour d'école est interdit aux véhicules, y compris les deux-roues tels que vélos et trottinettes, ceci pour offrir aux enfants un espace sécurisé où ils peuvent jouer librement.

➤ Sécurisation du périmètre scolaire

Afin d'améliorer la sécurité des piétons dans le périmètre scolaire, des mesures ont été prises avec l'installation de potelets sur les trottoirs à proximité de l'école, ceci afin d'empêcher le stationnement de véhicules aux heures d'arrivée et de départ des élèves. D'autres mesures suivront ultérieurement.



➤ Les lignes Pedibus

Trois lignes Pedibus sont ouvertes avec chacune une répondante qui veille au bon fonctionnement de la ligne.

Ligne La Grande Fin - Répondante : Mélina Wist, Rue de la Grande-Fin 91, 079 535 46 73

Ligne La Jaqua - Répondante : Nadège Echenard, Rue de la Jaqua 126, 076 474 73 33

Ligne Corcelles - Répondante : Emilie Grangier, Rte de Bossonnens 7, 079 715 62 17

Si vous souhaitez intégrer une de ces lignes, n'hésitez pas à prendre contact avec une des répondantes. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pedibus s'engage également à le conduire une à deux fois par semaine selon les besoins.

Pour de plus amples informations sur le Pedibus, rendez-vous sur le site internet de l'école : <https://ecole-basse-veveyse.ch/informations/pedibus/>



Manifestation

FETE DES NOUVEAUX CITOYENS

A vos agendas ! Cette année, **la fête des nouveaux citoyens d'Attalens** aura lieu **le samedi 15 novembre 2025** avec au programme des visites de lieux insolites et des activités spécialement organisées pour les jeunes de 18 ans.

Les personnes concernées recevront durant l'automne une invitation personnelle avec de plus amples informations.



Commune

EN BREF

Taille des arbres, arbustes et haies vives en bordure de route

Nous demandons aux propriétaires de bien vouloir tailler chaque année **avant le 1^{er} novembre** les arbres, arbustes et haies vives *bordant les voies publiques*. Passé cette date, les services communaux ou une entreprise privée mandatée par la commune pourront procéder à la taille sur le domaine privé aux frais des propriétaires.

Afin de garantir une bonne visibilité aux usagers de la route et faciliter le passage des véhicules de déneigement sur les routes et trottoirs, il est important que les haies soient correctement entretenues tout au long de l'année.

Haies : sur les tronçons rectilignes, les branches des haies doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la route et ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au-dessus du niveau de la chaussée.

Dans les courbes, les plantations sont interdites lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité.

Arbres : aucun arbre ne peut être planté à une distance inférieure à 5 m du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 m.



Sondage auprès de la population

AGGLOMERATION RIVELAC

L'agglomération Rivelac lance un sondage auprès de la population pour connaître vos attentes en matière de mobilité et aménagement du territoire.

Votre avis compte ! Vos réponses permettront d'orienter les projets futurs.

ENSEMBLE, DESSINONS LE RIVELAC DE DEMAIN



Scannez et donnez votre avis en 5 minutes !



ou visitez notre site
www.agglorivelac.ch

L'Agglomération Rivelac lance un sondage auprès de la population pour mieux comprendre vos attentes sur votre cadre de vie en matière de mobilité et d'aménagement du territoire.

Votre avis compte: vos réponses permettront d'orienter les projets futurs pour construire un territoire plus durable et proche de vos besoins.

Rivelac, c'est ?

Rivelac, ce sont 18 communes, qui fonctionnent comme une région, unies pour planifier et coordonner ensemble la mobilité, l'urbanisation afin d'améliorer la qualité de vie de leurs habitants.



Inscrivez-vous à notre Newsletter sur notre site